

des dieux de montagnes, disaient à Benhadad les Syriens, ses sujets, en parlant des Israélites; c'est pourquoi ils nous ont vaincus; il vaut mieux donc que nous combattions en plaine<sup>1</sup>. » Ils croyaient que les dieux de Damas ne pouvaient triompher que dans les plaines.

Par suite de ces croyances, les rois d'Assyrie et ceux de Babylonie, après une campagne victorieuse, emmenaient captifs les dieux défaits, avec leurs adorateurs, et ils plaçaient leurs statues dans les temples de leurs divinités, comme le firent les Philistins pour l'Arche qu'ils placèrent dans le temple de Dagon. Nous trouvons dans les inscriptions cunéiformes un grand nombre de preuves de l'existence de cette coutume. Ainsi les Assyriens emportèrent à Ninive les dieux des tribus arabes qu'ils avaient battues, pour qu'ils rendissent hommage aux divinités assyriennes<sup>2</sup>. Le décret de Canope nous apprend aussi que les rois perses avaient emporté les dieux de l'Égypte dans leurs États<sup>3</sup>.

C'est à ces usages et à ces croyances que font allusion les prophètes. Ils ne prédisent point que Bel, Nébo, Marduk, seront mis en pièces par le vainqueur, mais qu'ils seront obligés de s'incliner devant le Dieu de Cyrus. Au lieu d'être portés avec respect et avec honneur par les prêtres, comme nous voyons sur les monuments que c'était l'habitude, ils seront chargés, comme de vulgaires fardeaux, sur le dos de bêtes de somme. Tandis que leurs adorateurs étaient

<sup>1</sup> I (III) Reg., xx, 23.

<sup>2</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. 1, pl. 46, col. 3, l. 48; G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 283-284; *Journal asiatique*, juin 1882, p. 483-484. Cf. plus haut, p. 121, lignes 89, 92; p. 126, l. 107; p. 127, l. 102; etc. — Les Carthaginois emportèrent de même en Afrique les statues des divinités des villes dont ils s'étaient rendus maîtres. Scipion Émilien les leur reprit; il rendit à leurs anciens propriétaires celles qui furent réclamées et les autres défilèrent à son triomphe à Rome. Appien, viii, 123, 130.

<sup>3</sup> Voir le passage cité dans notre t. II, p. 88.

heureux et fiers de les porter dans des processions solennelles, avec toute la pompe et la magnificence imaginables<sup>1</sup>, les animaux qui maintenant les transportent plient sous le faix, et on les conduit, non à leur propre triomphe, mais à celui de leur vainqueur, à qui ils feront escorte, comme prisonniers et captifs.

Les documents que nous possédons ont été rédigés par les Babyloniens, qui n'ont pas relevé ce qui était propre à humilier leurs divinités; ils datent, de plus, d'une époque postérieure à la prise de la ville, lorsque l'effervescence de la victoire était calmée et que le vainqueur avait adopté une politique de tolérance et de conciliation. Nous n'y lisons pas, par conséquent, que Cyrus eût traité les dieux de Babylonie comme nous venons de le dire et qu'il eût fait porter en Perse les statues de quelques-uns d'entre eux; mais, comme tel était l'usage de cette époque, il n'y a pas lieu de douter qu'il ne l'ait suivi<sup>2</sup>. Si le conquérant ne se conduisit pas en iconoclaste, il voulut du moins, certainement, envoyer dans sa patrie les trophées de sa victoire.

Il est vrai, d'ailleurs, que le monarque perse nous apparaît dans les inscriptions cunéiformes sous un jour tout nouveau, ainsi que nous l'avons déjà remarqué. On s'était plu à le représenter comme un monothéiste rigide, sectateur fidèle des doctrines du mazdéisme, ennemi implacable des idoles. La brique de Senkéréh avait déjà montré qu'il n'avait pas voulu heurter de front les croyances religieuses des peuples qu'il avait conquis, et qu'il s'était même accommodé et plié à leurs idées, en rebâtissant les temples des dieux babyloniens.

<sup>1</sup> Voir Figure 17, p. 165.

<sup>2</sup> Du reste, si l'on n'appliquait pas à la prise de la ville par Cyrus les prophéties que nous venons de rapporter, elles ne se seraient pas moins vérifiées très exactement du temps de Darius et de Xerxès 1<sup>er</sup>, lorsque le premier, après avoir repris Babylone, ravagea cette ville, Hérodote, III, 159, et lorsque le second s'empara de la statue d'or de Bel et ruina son temple. Hérodote, I, 183; Arrien, *Anab.*, vii, 17.



La nouvelle inscription de Babylone confirme surabondamment les brèves données de la brique : le vainqueur y fait acte de piété directe envers les dieux de ses nouveaux sujets.

« Relativement à la religion de Cyrus, nos renseignements sont d'une très haute importance, dit M. J. Halévy. Le conquérant ne dit pas un mot d'Ahuramazdâ, le dieu supérieur des Perses, mais rend un hommage complet et sans restriction aux grandes divinités de Babylone. Pour lui, comme pour les Babyloniens de naissance, Bel et Nébo sont les distributeurs suprêmes de la royauté. Son protecteur particulier est le dieu Mardouk, dieu qu'il qualifie de seigneur grand, vivificateur des morts, mais il ne néglige cependant pas de demander l'intervention des autres dieux en sa faveur. Ceci rappelle la conduite toute respectueuse des Achéménides à l'égard des divinités égyptiennes comme à l'égard de Jéhovah, dans les pièces officielles adressées aux Juifs. C'est là le trait le plus caractéristique du paganisme. Dans ce système, les dieux de chaque pays coexistent les uns à côté des autres, et, s'ils tendent parfois à s'assimiler tant bien que mal les uns aux autres, ils ne s'excluent jamais.

» Après un court séjour en Samarie, les colons étrangers qui y furent établis par Essarhaddon adoptèrent le culte de Jéhovah en échange de leur culte antérieur. De même, les Achéménides établis en Susiane n'éprouvèrent certainement aucun scrupule pour se rallier à la religion susienne, et, lorsque la fortune leur eut mis entre les mains les autres pays de l'Asie occidentale, ils se hâtèrent d'admettre les autres cultes qui y régnaient, et cela non seulement par un esprit de tolérance, mais par une sanction formelle de leur principe; aussi les inscriptions nous les montrent toujours empressés à participer aux cérémonies religieuses les plus sacrées de ces peuples et à invoquer leurs divinités dans les occasions solennelles. Ces faits indubitables ruinent de fond en comble l'opinion de ceux qui veulent que l'avènement

de Cyrus ait pu susciter le monothéisme juif. Non seulement Cyrus est polythéiste dans le sens le plus absolu du mot, mais l'on peut affirmer que jamais le principe du polythéisme ne s'est manifesté avec plus de puissance qu'à l'époque achéménide, où toutes les divinités du vaste empire reçurent également droit de cité et furent englobées dans la religion officielle. Un état religieux pareil était on ne peut plus défavorable au développement d'une religion aussi exclusive que le monothéisme juif. Et si, malgré cela, les Juifs rapatriés par Cyrus reviennent en Palestine entièrement exempts d'idées païennes, c'est évidemment parce que leur monothéisme datait de plus loin et que les croyances exotiques qu'ils avaient autrefois empruntées aux peuples voisins, n'ayant plus de raison d'être, s'étaient perdues pendant l'exil. Ce résultat suffirait à lui seul pour donner à l'inscription de Cyrus une valeur exceptionnelle.

» Quant à la religion médo-perse proprement dite, les documents achéménides nous apprennent que jusqu'à la chute de ces princes, elle n'est jamais sortie de son pays d'origine, de même que la langue perse n'a joué à cette époque aucun rôle dans les affaires de l'Asie antérieure. Ce rôle fut dévolu à la langue araméenne, dans laquelle étaient rédigés tous les actes de la chancellerie des grands rois.

» Il y a plus, malgré la longue résidence d'une dynastie perse à Suse, le nom d'Ahuramazdâ répugnait tellement aux Susiens, que le rédacteur susien de l'inscription de Bisoutoun y ajoute le qualificatif « Dieu des Aryens. » Aussi, les formes bizarres sous lesquelles les traducteurs assyriens représentent le nom de ce dieu : *Uramizda*, *Ahurmixdi*, *Urimixdah*, etc., indiquent clairement qu'il n'a jamais acquis une notoriété quelconque en Babylonie. Cela enlève du même coup toute vraisemblance aux prétendus emprunts que les auteurs bibliques, surtout ceux de la Genèse, auraient faits aux croyances iraniennes; il est certain aujour-



d'hui que les rapports de cette nature entre les Aryens et les Sémites n'eurent lieu que postérieurement à Alexandre, et que, pour les croyances communes à ces deux races, la priorité appartient aux Sémites<sup>1</sup>. »

Ces traits nouveaux du caractère de Cyrus, tout en renversant quelques théories des historiens, ne font du reste que confirmer ce que la Sainte Écriture nous apprend de ce prince. On peut dire que notre inscription certifie, au moins d'une manière vague et générale, le récit biblique sur Cyrus qui met fin à la captivité des Juifs et les autorise à retourner dans leur patrie, en leur rendant en même temps tous les trésors du Temple de Jérusalem. Cette inscription dit en effet, comme nous l'avons vu, qu'il rétablit à leur place les dieux des peuples tributaires; qu'il assembla ces peuples et les fit retourner dans leur pays<sup>2</sup>.

Enfin, l'inscription de Babylone est une confirmation indirecte de l'authenticité et de la véracité du décret de Cyrus<sup>3</sup> cité à la fin du second livre des Paralipomènes et au commencement du premier livre d'Esdras. Dans ce dernier livre, où l'édit royal est rapporté plus au long que dans le premier, nous lisons : « Ainsi dit Cyrus, roi de Perse. Tous les royaumes de la terre, Jehovah, Dieu du ciel, me les a donnés, et il m'a ordonné de lui bâtir un temple dans Jérusalem, qui est en Judée.

» Qui parmi vous est de son peuple? Que son Dieu soit

<sup>1</sup> J. Halévy, *Cyrus et le retour de l'exil*, dans la *Revue des Études juives*, n° 1, juillet 1880, p. 17-19.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 408.

<sup>3</sup> « Son édit, daté de la première année de son règne à Babylone, mérite d'être recherché (536); il porte le cachet d'une rédaction tellement authentique qu'il ne serait peut-être pas impossible de retrouver un jour un des nombreux exemplaires qui furent envoyés à cette époque dans les différentes provinces de l'empire. » J. Ménant, *Les Achéménides*, in-8°, Paris, 1872, p. 17.

avec lui et qu'il monte à Jérusalem, qui est en Judée, et qu'il bâtit le temple de Jehovah, Dieu d'Israël, le Dieu qui est à Jérusalem. Et tous ceux qui resteront, dans quelque lieu que ce soit qu'ils habitent, que les habitants de ce lieu les aident en argent, en or, en secours (de toute sorte) et en animaux, avec les dons volontaires pour le temple de Dieu, qui est à Jérusalem<sup>1</sup>. »

Les ennemis des Livres Saints trouvaient le langage de Cyrus étrange. Ils ne pourront, désormais, le juger tel. Comment, disaient-ils, un roi zoroastrien comme le monarque perse aurait-il pu ainsi attribuer ses victoires au Dieu d'un peuple étranger? Comment un adorateur d'Ormuzd aurait-il pu reconnaître la divinité de Jehovah et ordonner qu'on lui élevât un temple?

La réponse à ces questions est maintenant facile. Si Cyrus reconnaissait la divinité de Bel, de Nébo, de Mardouk et des autres dieux des Soumir et des Accad, à plus forte raison pouvait-il reconnaître la divinité de Jehovah, auquel Ahuramazdâ, le dieu unique qu'il adorait comme Perse, ressemblait par tant de traits. S'il reconnaissait, comme il le fait dans l'inscription de Babylone, avoir reçu des commandements de Mardouk, il pouvait reconnaître de même, dans un édit en faveur des Juifs, qu'il avait reçu des ordres de Jehovah.

Ce fait est d'autant plus explicable que la tradition juive nous apprend qu'on lui avait montré les prophéties d'Isaïe qui le concernaient, prédisaient ses victoires, ainsi qu'il le rappelle dans son édit, et annonçaient qu'il mettrait fin à la captivité des enfants de Juda<sup>2</sup>.

Si enfin Cyrus avait relevé les temples d'É-Saggil et d'É-Zida, comme nous l'apprend la brique de Senkéréh, s'il

<sup>1</sup> 1 Esd., 1, 2-4. Cf. l'inscription cunéiforme rapportée plus haut, p. 408.

<sup>2</sup> Josèphe, *Ant. jud.*, XI, 1, 2, édit. Didot, t. 1, p. 398.



avait embelli les temples de Babylone et de la Chaldée, ainsi que nous le lisons dans le cylindre récemment découvert, quoi d'étonnant qu'il ait aussi consenti au rétablissement du Temple de Jérusalem ?

« La politique inaugurée par Cyrus est strictement d'accord avec ses vues religieuses, dit M. J. Halévy. Les anciens rois assyriens et babyloniens avaient coutume de s'assurer de la fidélité des peuples vaincus en les transportant en Mésopotamie, et en repeuplant leur pays par de nouveaux colons. Cyrus rompit définitivement avec ce moyen violent qui rendit ses prédécesseurs si odieux... En ordonnant la restitution des divinités étrangères à leurs sanctuaires primitifs, il permit en même temps aux individus de ces peuples d'accompagner leurs pénates et de se rétablir dans leur pays natal. L'inscription l'atteste formellement par ces mots : « J'assemblai ces peuples et je les fis retourner dans » leurs contrées. » Cet ordre se rapportait tout d'abord aux habitants de l'Assyrie et des districts éloignés de la Babylonie ; mais le mouvement de rapatriement étant commencé, beaucoup d'autres peuples originaires des provinces éloignées de l'empire, ont certainement sollicité et obtenu leur retour. Les Juifs encouragés par les prophètes, profitèrent d'autant plus facilement de cette occasion pour retourner en Palestine que Cyrus avait besoin des nations syriennes pour l'exécution de ses projets sur l'Égypte.

» On le voit, le retour des exilés juifs, que les écrivains bibliques fixent à la première année de Cyrus et qu'ils attribuent à une permission spéciale de ce monarque, rentre parfaitement dans le nouvel ordre de la politique générale que nous signale l'inscription. Cette année marque, en effet, un changement radical dans la politique des conquêtes ; désormais, les pays conquis formeront des provinces d'un empire compact, dont les rois indigènes seront directement surveillés par un satrape, responsable devant la cour de

Suse. Grâce à ce système de surveillance directe, les insurrections seront étouffées dès le début et les coupables punis sur place. Cette mesure si sage acquit à Cyrus la reconnaissance de toutes les nations et fit de lui le héros le plus sympathique de l'antiquité<sup>1</sup>. »

Ainsi, en résumé, la nouvelle inscription de Cyrus découverte à Babylone nous montre dans ce monarque, non pas le monothéiste rigide, sectateur sévère du zoroastrisme, qu'aimaient à peindre les historiens, mais un politique accommodant qui se plie sans scrupule aux idées religieuses des peuples au milieu desquels il vit ; elle confirme enfin ce que l'Écriture nous dit des rapports de ce prince avec les Juifs, lorsqu'elle nous le représente parlant et agissant comme le font parler et agir les auteurs sacrés, reconnaissant la protection et l'autorité des dieux des autres peuples et coopérant volontiers à leur culte et à l'édification de leurs temples. Le nouveau cylindre cunéiforme confirme donc le récit sacré. C'est chronologiquement le dernier témoignage que l'épigraphie assyrienne rend à la Bible.

<sup>1</sup> J. Halévy, *Cyrus et le retour de l'exil*, dans la *Revue des Études juives*, juillet 1880, p. 19-20.